PORT DE PLAISANCE
DE LA ROCHELLE

AVIS AUX NAVIGATEURS



CONTRAINTES DE NAVIGATION

Avis N°05/2026 – Objet : dragage de Port-Neuf

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que, des opérations de dragage sont prévues dans la zone de port neuf :

la drague « Fort Boyard », procèdera au dragage du chenal de Port Neuf : du 19/03/2026 au 22/03/2026

La drague portera, de jour comme de nuit, les signaux réglementaires du code international et sera en écoute V.H.F. sur les canaux 9 et 16.

L'attention des navigateurs est attirée sur le fait qu'ils devront :
- Respecter les signaux arborés par la drague
- Naviguer avec prudence à proximité de la drague
- Ne pas entraver les mouvements de la drague
- Suivre scrupuleusement et immédiatement les instructions données par le personnel de la drague
- Respecter les consignes données par l'autorité portuaire

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du portse tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 19/02/2026

Patrice BERNIER
Maître de port principal
Service sûreté portuaire et évènementiel

Liste de diffusion : plaisanciers du port de plaisance de La Rochelle, affichage capitainerie, personnel portuaire, entreprises de la filière nautique locale, associations nautiques locales, navires à passagers, ports de proximité, CROSS Etel